

## CONSEIL NATIONAL DE LA PROTECTION DE LA NATURE

---

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2022

VOTE ELECTRONIQUE DU 04 OCTOBRE 2022

---

DÉLIBÉRATION N° 2022-40

RELATIVE A LA COMPOSITION DE

LA COMMISSION « ESPECES ET COMMUNAUTES BIOLOGIQUES » DU CNPN

---

Le Conseil national de la protection de la nature,

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L. 332-1 et L. 332-2, R. 332-1 et R. 332-9 ;

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L. 134-2 et R. 134-20 et suivants ;

Vu l'article 52 de la loi n°2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages ;

Vu le code des relations entre le public et l'administration, notamment ses articles R. 133-4 à R. 133-14 ;

Vu la loi n°2013-907 du 11 octobre 2013 relative à la transparence de la vie publique, notamment son article 2 ;

Vu le décret n°2017-342 du 17 mars 2017 relatif au Conseil national de la protection de la nature ;

Vu l'arrêté du 27 mars 2022 portant nomination au Conseil national de la protection de la nature ;

Vu l'arrêté du 08 juillet 2022 portant approbation du règlement intérieur du Conseil national de la protection de la nature ;

\*\*\*

L'arrêté du 08 juillet 2022 portant approbation du règlement intérieur du Conseil national de la protection de la nature prévoit de porter le nombre de membres de la commission « espèces et communautés biologique » du CNPN à 21, au lieu de 20, l'instar de la commission « espaces protégés ».

Suite à un appel à candidatures en date du 6 septembre 2022, Mme Magali CERLES et M. Dirk SCHMELLER ont fait part de leur souhait d'intégrer la commission « espèces et communautés biologiques » du CNPN, en tant que suppléant.

Par ailleurs, Lucas BALITEAU et Xavier HOUARD, membres suppléants de la commission, ont fait part de leur souhait de devenir titulaire de la commission « espèces et communautés biologique » du CNPN.

**Le 28 septembre 2022, Le CNPN a émis un avis favorable à l'unanimité (24 votes exprimés) à l'intégration de Mme Magali CERLES et M. Dirk SCHMELLER, en tant que suppléant de la commission « espèces et communautés biologique » du CNPN.**

**Par vote électronique à bulletin secret du CNPN en date du 4 octobre, M. Xavier HOUARD est désigné titulaire de la commission « espèces et communautés biologique » du CNPN (20 votes favorables exprimés pour M. Xavier HOUARD et 4 votes favorables exprimés pour M. Lucas BALITEAU).**

**Décide :**

#### **Article unique**

En conclusion, la composition de la commission est la suivante :

<b>Titulaires</b>		<b>Suppléants</b>	
René	<b>ROSOUX</b>	Martine	<b>BIGAN</b>
Véronique	<b>DE BILLY</b>	Pierre	<b>MIGOT</b>
Nyls	<b>de PRACONTAL</b>	Dominique	<b>GAUTHIER</b>
Jean-François	<b>NOBLET</b>	Philippe	<b>BILLET</b>
Armelle	<b>JUNG</b>	Philippe	<b>GOULLETQUER</b>
Loïc	<b>MARION</b>	Pascale	<b>JOANNOT</b>
Yolande	<b>BOUCHON-NAVARO</b>	Claude	<b>MIAUD</b>
Anila	<b>SHALLARI</b>	Stéphanie	<b>HUDIN</b>
Jean-François	<b>SILVAIN</b>	Cédric	<b>MARTEAU</b>
Maxime	<b>ZUCCA</b>	Véronique	<b>LUDDENI</b>
Christian	<b>ARTHUR</b>	Bruno	<b>BORDENAVE</b>
Fanny	<b>GUILLET</b>	Viviane	<b>BOUT-ROUMAZEILLES</b>
Jean-François	<b>JULIEN</b>	Lucas	<b>BALITEAU</b>

Gabriel	<b>METEGNIER</b>	Magali	<b>CERLES</b>
Antoine	<b>ROUILLÉ</b>	Yann	<b>SELLIER</b>
Bertrand	<b>SCHATZ</b>	Marie-Françoise	<b>SLAK</b>
Jérôme	<b>MOREAU</b>	Nicolas	<b>GOUIX</b>
Sylvia	<b>AGOSTINI</b>	Olivier	<b>TOSTAIN</b>
Laurent	<b>TILLON</b>	Mélanie	<b>HERTEMAN</b>
Bernard	<b>RIERA</b>	Frédéric	<b>JIGUET</b>
Xavier	<b>HOUARD</b>	Dirk	<b>SCHMELLER</b>

Le président du Conseil national de la  
protection de la nature



Loïc MARION